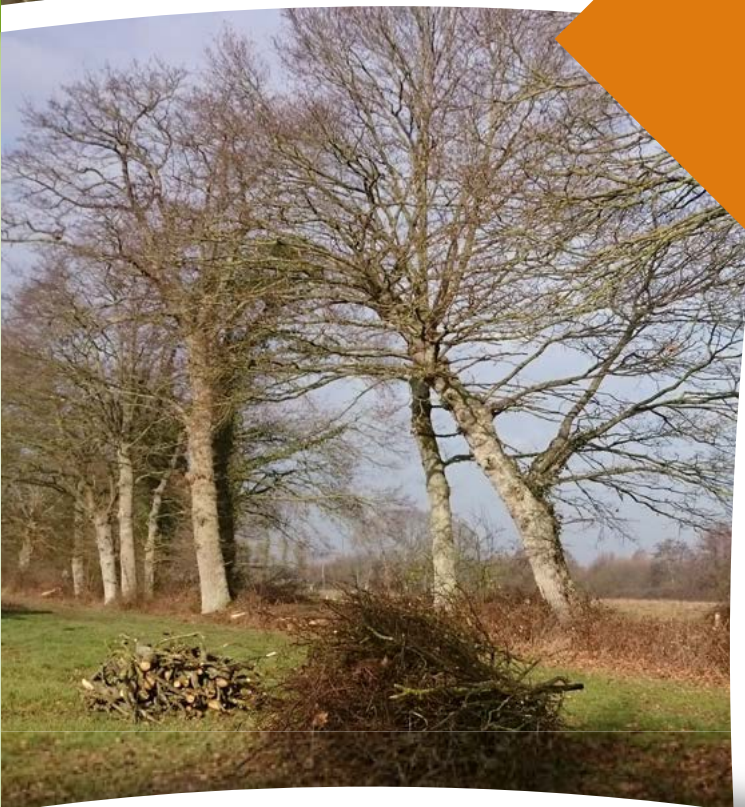




Élus, agriculteurs et habitants quels dialogues et coopérations pour des territoires durables ?



Synthèse de deux rencontres régionales

- ▶ 31 janvier 2020 à Mauron (56)
- ▶ 30 septembre 2021
à Saint-Martin-des-Champs (29)



Bretagne rurale et rurbaïne
pour un développement
durable

Breizh ar maeziou ha maezkerel
evit an diorren padus



Table des matières

3 Éditorial

4 Deux regards de spécialistes pour introduire les rencontres

Pourquoi aujourd'hui, dans les communes rurales, a-t-on du mal à se parler entre élus, habitants et agriculteurs ?

Élus, agriculteurs et habitants : quels dialogues et coopérations pour des territoires durables ?

5 Les retours d'expériences

Des retours d'expériences en vidéo

Dialoguer avec et soutenir la profession agricole

Coopérer localement pour favoriser une agriculture durable et viable

Agir sur le foncier agricole

Soutenir les changements de pratiques agricoles

Engager un projet alimentaire de territoire (PAT)

8 Des pistes concrètes pour agir

Dialoguer

Coopérer

Agir

Communiquer

11 Des ressources BRUDED pour aller plus loin



Éditorial



Courant 2019, nous avons partagé le constat de tensions grandissantes dans plusieurs communes rurales : conflits de voisinage entre agriculteurs et des néo-ruraux, vive réaction corporatiste à l'encontre de ceux qui voudraient régenter les pratiques agricoles, clivages entre tenants de modèles agricoles différents, ...

Il nous est apparu urgent pour les collectivités de renouer le dialogue avec une profession en pleine évolution, voire en ébullition. Le faire au sein du réseau BRUDED nous semblait être une garantie de pouvoir en discuter sereinement.

En effet, il est évident que la transition énergétique et environnementale ne se fera pas dans les territoires ruraux sans la participation des agriculteurs. Les collectivités doivent donc réfléchir à de nouvelles coopérations gagnant-gagnant avec le monde agricole. C'est aussi un enjeu de cohésion sociale et de vivre ensemble local.

Certaines communes sont déjà dans cette dynamique coopérative : bio et circuits courts dans la restauration collective, éco-matériaux issus de filières agricoles, bois de chauffage issu du bocage agricole entretenu durablement... mais bien d'autres pistes restent à explorer.

C'était l'objectif des deux rencontres qui ont réuni près de 180 participants, dont 60 % d'élus de 82 collectivités et une vingtaine d'agriculteurs. Elles se sont déroulées dans un esprit de bienveillance, d'écoute et de respect des opinions de tous. Entre les deux, la crise de la covid 19 a fait prendre conscience de l'importance de disposer localement d'une production alimentaire diversifiée. Face à une situation inédite, les acteurs de l'échelon communal ont démontré leur capacité à trouver ensemble des solutions pour répondre aux besoins des habitants et organiser la solidarité. Il faut s'appuyer sur ce vécu et ces expériences pour rechercher de nouvelles pistes de coopération.

Vous retrouverez dans ce document resserré la synthèse des retours d'expériences qui ont alimenté les échanges ainsi que des pistes d'actions identifiées collectivement.

Annie Bras-Denis et Sarah Müller,
co-présidentes BRUDED

Deux regards de spécialistes pour introduire les rencontres

○ Pourquoi aujourd'hui, dans les communes rurales, a-t-on du mal à se parler entre élus, habitants et agriculteurs ?

Valérie Dahm, journaliste et ingénieure en agriculture

• Dans les territoires ruraux c'est « le choc des cultures »

Des vagues de populations nouvelles sans aucune racine rurale viennent habiter en campagne. Ces « non-natifs » ont soit de qualité de vie, exigent les mêmes services qu'en ville et réclament un environnement protégé. Ils sont peu au fait des réalités du métier d'agriculteur et ignorent le peu de flexibilité des exploitations agricoles en raison des capitaux engagés, de leur dépendance envers les filières agro-alimentaires, du temps long des cycles de production. Ce phénomène est accentué par « l'industrialisation » croissante d'une part de l'agriculture et par le désinvestissement des agriculteurs de la vie communale. Les élus peuvent alors se retrouver « coincés » entre ces populations qui ne se connaissent et ne se reconnaissent pas !

• **Les agriculteurs entendent la demande sociétale** (...) mais assurent qu'il faut du temps pour changer de modèle. Cela passera notamment par des solutions techniques innovantes et des expérimentations sur plusieurs années, un réaménagement du foncier. Ils réclament aussi des prix plus rémunérateurs pour couvrir les risques financiers encourus par la mise en œuvre de pratiques en faveur de l'environnement et gagner leur vie tout simplement.

• Les élus doivent renouer le dialogue avec le monde agricole et co-construire des coopérations.

En effet, la transition écologique ne pourra se faire sans l'implication des agriculteurs. Les pistes sont nombreuses : développement d'une alimentation locale, de matériaux biosourcés (chanvre, bois, paille...), production d'énergies renouvelables (bois, photovoltaïque, méthanisation, éolien), pédagogie autour du vivant (plantes, sols, animaux), emplois agricoles. En s'appuyant sur l'intelligence collective, c'est possible.

👁 Lire l'intervention complète de Valérie Dahm



○ Élus, agriculteurs et habitants : quels dialogues et coopérations pour des territoires durables ?

Blaise Berger et Gilles Maréchal du cabinet Terralim

• Les transitions agricoles et alimentaires des territoires

L'apprentissage du dialogue est un préalable pour bien cerner ce que recouvrent les différentes transitions (agricole, alimentaire, énergétique, écologique...). Les profils d'agriculteurs se diversifieront de plus en plus et les élus devront envisager des coopérations adaptées à cette variété de modèles économiques et de visions d'un même métier. Il y a urgence pour les territoires à s'impliquer dans la recherche collective des réponses à de nombreux enjeux : prix rémunérateurs, installation des jeunes, accès au foncier... Des initiatives innovantes apparaissent déjà : soutien et aides financières pour favoriser l'accès au foncier et l'installation de jeunes agriculteurs, valorisation des pratiques agricoles écologiques, projets alimentaires de territoires...

• Les grands enseignements de la crise sanitaire

L'un des grands enseignements de l'enquête « Manger au temps du coronavirus » est le retour de l'alimentation au premier plan des préoccupations d'un grand nombre de consommateurs. Elle a souligné le rôle central des élus locaux dans la mise en place de nouveaux espaces de dialogue et la réactivité des collectivités ayant des compétences dédiées (solidarité, aide alimentaire, logistique, sécurité sanitaire...). La crise du Covid a aussi révélé la vulnérabilité du système alimentaire actuel et renforcé l'idée que les territoires doivent mettre en place des plans de prévention qui leur permettront d'être plus résilients face à d'autres crises.

👁 Lire la présentation complète de Terralim



Les retours d'expériences



○ Des retours d'expérience en vidéo

Élus et agriculteurs doivent inventer de nouvelles coopérations pour avancer plus vite sur les chemins de la transition énergétique et écologique. BRUDED a réalisé une vidéo en 2019 présentant huit modes d'action au sein du réseau.

👁 Visionner la vidéo

projets tels que le PLUI, le Contrat de Transition Écologique (CTE), le Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET) ou encore le Plan Alimentaire de Territoire (PAT). L'EPCI accorde une aide à l'installation des jeunes agriculteurs (5 000 €) et subventionne le salon « Ohhh la vache ! » (30 000 visiteurs).

○ Dialoguer avec et soutenir la profession agricole

Association Foncière de Remembrement (AFR), instance de dialogue avec la municipalité de Kergrist - Bruno Servel, maire de Kergrist (56) de 2008 à 2020

Au fil des années et des projets partagés, l'AFR de Kergrist est devenue une instance de dialogue et de collaboration avec le conseil municipal. La coopération s'est intensifiée lors du mandat 2014/20. « Elle permet un dialogue direct avec une instance représentative et fédératrice des agriculteurs vivant sur la commune, et à l'extérieur. Le climat de confiance qui s'est établi progressivement et le respect des idées de chacun ont permis de mener à bien des collaborations gagnant-gagnant : programme Breizh bocage, élagage des haies, sentier de randonnée... »

👁 Kergrist (56) : Élus et agriculteurs dialoguent au sein de l'AFR



Les agriculteurs associés aux projets de territoire de Pontivy communauté

Jean-Pierre Le Ponner, maire de Neulliac (56) depuis 2014 et conseiller de Pontivy Communauté (56) et Gaëtan Le Seyec, agriculteur et vice-président de la chambre d'agriculture du Morbihan

L'agriculture et l'agro-alimentaire sont les piliers de l'économie du territoire de Pontivy Communauté. Le dialogue entre les élus de la commission économie-agriculture et les agriculteurs se fait généralement par le biais des instances agricole - Chambre d'agriculture, GAB 56 - et non directement avec les agriculteurs du territoire. Ces instances sont consultées à l'occasion de

○ Coopérer localement pour favoriser une agriculture durable et viable

Un accord gagnant-gagnant collectivités-agriculteurs réalisé pour répondre aux enjeux de la qualité de l'eau

Laurence Besserve, maire de Betton (35) depuis 2020 (élue depuis 1995) et vice-présidente d'Eau du Bassin Rennais

Le syndicat de production d'eau potable du bassin rennais, représente 59 communes (soit plus de 700 000 habitants), et gère douze captages d'eau. Pour renforcer la qualité de ses ressources, le syndicat s'est associé avec des communes pour acheter prioritairement les productions aux agriculteurs qui s'engagent à protéger l'eau en faisant évoluer leurs pratiques agricoles. Avec l'appui du Réseau Grand Ouest de la commande publique (RGO, devenu Reseco) « ils ont créé un marché de services pour la restauration scolaire qui permet l'achat de denrées alimentaires auprès d'agriculteurs qui assurent une prestation de protection de la ressource en eau dans le cadre d'un cahier des charges très strict ».

En 2017, le second marché porte sur 200 000 € annuels avec 15 communes (pour 20 000 repas par jour) et concerne vingt producteurs de tous types. La marque **Terres de sources®** est en test de commercialisation dans les grandes et moyennes surfaces afin de valoriser les produits des agriculteurs retenus sur le marché.

👁 Eau du Bassin Rennais (35) : approvisionnement auprès des agriculteurs et qualité de l'eau





Une collaboration entre élus et agriculteurs pour faire du Mené (22) un territoire pionnier en énergies renouvelables :

Jacky Aignel, maire (2002 à 2020) et agriculteur retraité de la commune nouvelle du Mené (22)

Ce territoire agricole a une culture de coopération entre les élus et les agriculteurs. Il est devenu précurseur dans les énergies renouvelables au début des années 2000 pour enrayer le déclin qui lui était promis. L'ex-communauté de communes du Mené, devenue commune nouvelle, est à l'origine des Territoires à énergies Positives (TEPOS) avec l'objectif de « valoriser l'ensemble des ressources naturelles et des matières organiques agricoles en se chargeant d'amorcer les dossiers ». Unité de méthanisation collective, huilerie de colza, chaufferies bois et filière bois local, éolien participatif... autant de projets qui pérennisent les fermes et conservent la valeur ajoutée sur le territoire. La commune travaille aussi sur les économies d'énergies en isolant les équipements publics et en sensibilisant agriculteurs et grand public à cet enjeu.

👁 Le Méné (22) : un territoire pionnier dans les énergies renouvelables

👁 Agir sur le foncier agricole

Deux communes fortement engagées dans une politique foncière volontariste pour installer des agriculteurs :

Rémi Beslé, adjoint à Plessé (44) et Jean-Paul Vuichard, adjoint à Laillé (35)

L'agriculture est à une période charnière du fait qu'un grand nombre d'agriculteurs vont partir à la retraite dans les dix prochaines années, sans avoir retrouvé de repreneurs. Dans ce contexte, la collectivité peut être un facilitateur sur la transmission des terres cultivées. Grâce à l'outil Vigifoncier (SAFER), par exemple, les collectivités peuvent se tenir au courant des mutations foncières et en informer les candidats à l'installation. Ainsi, ils mettent en relation des cédants et des porteurs de nouveaux projets.

Les collectivités peuvent également agir sur l'acquisition du foncier pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, préserver ou remettre en état des espaces naturels, voire produire en régie pour alimenter la restauration collective, par exemple. Si la collectivité ne dispose pas d'un droit de préemption en zone agricole, la coopération entre la collectivité et l'ensemble des acteurs du monde agricole (Chambre agriculture, CIVAM, GAB, SAFER...) est une méthode efficace.

D'autres pistes de réflexion sont évoquées pour lever les freins à l'installation et pérenniser l'activité des nouveaux exploitants : l'accès à l'habitat en zone agricole, l'accompagnement des nouveaux agriculteurs ou encore une organisation plus cohérente du foncier sur le territoire

👁 Laillé (35) : la commune favorise la transition agricole en agissant sur le foncier

👁 Plessé (44) : la commune élabore sa politique agricole communale





○ Soutenir les changements de pratiques agricoles

Une intercommunalité dialogue avec les acteurs en vue d'améliorer la qualité de l'eau et les pratiques agricoles :

Éric Le Creurer, maire de Coatarscorn, élu communautaire (Lannion Trégor Communauté) en charge de l'économie agricole, Edwige Kerboriou, vice-présidente Chambre d'agriculture 22 et agricultrice, Solenne le Dû animatrice bassin versant de la Lieue de Grève.

Lannion Trégor communauté (LTC) et les agriculteurs du bassin versant de la Lieue de Grève collaborent depuis dix ans dans le cadre des plans de lutte contre les algues vertes. L'écoute mutuelle entre tous les acteurs, la co-construction de solutions puis la reconnaissance financière des efforts consentis par les agriculteurs sont des leviers essentiels pour convaincre une grande majorité d'entre eux de modifier certaines de leurs pratiques. LTC s'inspire de cette démarche pour construire une politique de transition alimentaire et agricole territoriale via :

- Le développement de l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective
- Le Projet alimentaire de territoire (PAT) sur tout le territoire de LTC après expérimentations

Sont évoquées les difficultés pour instaurer un dialogue entre élus et agriculteurs, entre certains habitants d'origine urbaine ou « néo-ruraux » et agriculteurs voire entre agriculteurs eux-mêmes. Les élus doivent adopter une posture d'animateurs ou médiateurs pour créer des conditions d'écoute et de connaissance des contraintes et des attentes des uns et des autres.

👁️ **LTC (22) : Élus et agriculteurs co-construisent des solutions pour accélérer la transition**

○ Engager un projet alimentaire de territoire (PAT)

Le Département du Finistère et la commune de Plouguerneau ont mis en œuvre un PAT sur leurs territoires respectifs : regard croisé sur deux démarches bien différentes.

Clémence Pétilion, chargée de l'animation du projet départemental et PAT et Mélanie Siche, cheffe de service agriculture, foncier et aménagement, Conseil départemental du Finistère.

Marie Bousseau, adjointe et Anne Dupont, chargée de mission PAT à Plouguerneau

Il existe une complémentarité entre les démarches à des échelles territoriales différentes, notamment celles des intercommunalités qui sont les plus nombreuses. Pour autant, chaque collectivité ayant ses propres compétences, il est aussi souligné que cette « transversalité » n'est pas toujours évidente : le PCAET peut, à ce titre, être un bon moyen d'intégrer les problématiques pouvant recouper celles d'un plan alimentaire territorial (PAT), démarche dont doivent émerger des actions concrètes. De nombreuses actions sont d'ailleurs mises en place entre collectivités et habitants sur les questions d'alimentation : collège, écoles et grand public sur la qualité des produits et le gaspillage alimentaire, l'approvisionnement local, la question de la santé ou encore la lutte contre la précarité alimentaire. Pour autant, les liens avec les agriculteurs peuvent être renforcés grâce à des coopératives « locales » ou des groupements d'achats à différentes échelles de territoires qui mobilisent toutes les collectivités (communes, EPCI, département, région). Agrilocal est à ce titre un outil départemental qui permet d'agir efficacement avec les agriculteurs producteurs.

👁️ **Plouguerneau (29) : Un projet alimentaire territorial (PAT) pour la commune**



Des pistes concrètes pour agir

Les échanges très riches qui ont suivi ces présentations ont été l'occasion de recenser d'autres initiatives et actions qui peuvent inspirer les collectivités. Elles sont classées ci-dessous en trois chapitres : dialoguer, coopérer, agir.

○ Dialoguer

Les agriculteurs sont de moins en moins impliqués dans la vie de leur commune, ce qui ne facilite pas le dialogue avec la municipalité et les habitants. Les élus peuvent renouer le lien de plusieurs manières :

En étant présent dans leurs organisations communales

- CUMA à Locquetas (56), groupement foncier agricole à Trémargat (22), association foncière de remboursement à Kergrist (56), ...
- Hillion (22), aidée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, anime un comité de pilotage (agriculteurs et autres acteurs du territoire) pour des actions concrètes

En proposant des espaces où ils pourront s'exprimer

- Commission agriculture à Laillé (35)
- Témoignages dans le bulletin municipal à Quistinic (56)

En les consultant sur des problèmes qui les concernent ainsi que les habitants

- Réunion des agriculteurs de 8 communes sur le problème des coulées de boues à Cléguérec (56)
- Rencontres de médiation avec des habitants suite à des tensions au sujet de l'usage des pesticides à Hédé-Bazouges (35)

En étant à l'écoute de leurs problèmes et de leurs attentes

- Adjoint à l'agriculture, l'alimentation et la biodiversité à Plessé (44)

- Rencontres individuelles avec les jeunes agriculteurs à Quistinic (56)
- Rencontres entre agris-élus-habitants à Kergrist (56) pour rédiger une charte du bien-vivre ensemble

En les associant à des projets d'intérêt général qui les concernent

- Mise en place d'un plan alimentaire territorial : via un diagnostic partagé à Plouguerneau (29), Dinan aggro (22), Conseil départemental (29)...
- Élus, agriculteurs et randonneurs pour la création d'un sentier d'interprétation et guide à Saint-Thélo et Le Quillio (22)
- Pour des aménagements de bourgs
- Pour des plans stratégiques : projet de territoires, PCAET, PLUi...

○ Coopérer

L'agriculture impacte des enjeux essentiels sur tous les territoires : alimentation, environnement, énergie, biodiversité... La transition écologique et énergétique des territoires ne se fera pas sans des changements dans le monde agricole. Les collectivités peuvent favoriser ces évolutions en proposant des coopérations aux agriculteurs qui soient bénéfiques aux deux parties. Les pistes sont nombreuses :

Conforter la production locale et développer les circuits courts

- Très nombreux exemples de communes qui travaillent directement avec des producteurs locaux en restauration scolaire



- Le groupement de commandes piloté par Plérin et Saint-Brieuc agglomération a introduit dans son marché des critères environnementaux favorables aux producteurs locaux : protection de l'environnement (33%), approvisionnements directs de produits de l'agriculture (20%), valeur technique (32%) et prix des prestations (15%).
- Dans le marché public Terres de sources, le producteur fixe le prix, qu'il vende en direct ou via un groupement
- **Agrilocal** est un outil départemental soutenu par le ministère de l'Agriculture (via les chambres d'agriculture) au service des producteurs et des consommateurs pour privilégier les circuits courts en restauration collective. En Bretagne, seuls les Côtes d'Armor et le Finistère ont mis en place cet outil. En Ille-et-Vilaine, le réseau **Manger Bio 35** offre un service comparable.
- **Le projet FOCAL** : le PNR Armorique anime une réflexion sur le développement de filières relocalisées pour les productions bovines lait et viande en croisant les comportements des consommateurs depuis la production agricole jusqu'à la distribution

Utiliser des matériaux agricoles pour des constructions de bâtiments

- Paille : Pôle enfance et école publique à Quistinic (56), Salle des fêtes à Laurenan (22), Projet d'une extension de la mairie Pleyber-Christ (29),...

Développement d'une filière bois bocage-énergie à l'échelle d'un territoire impliquant agriculteurs, habitants et élus

- La commune fait l'entretien des haies en bords de route en échange du bois récupéré pour alimenter les chaufferies bois : Plourhan, Plouaret, Lannion Trégor, Le Mené...
- Les fauches bords de route sont récupérés par un agriculteur pour alimenter son méthaniseur / Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné CCVIA

Faire appel aux connaissances des agriculteurs et habitants de leur territoire

- Inventaire des zones humides et des cours d'eau : Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné
- Inventaire des terres exposées à l'érosion des sols et mise en place d'action de protection à Trémeur (22)
- Classement du bocage ou des arbres dans les PLUi à Plélan-le-Grand (25) et Saint-Aubin-du-Cormier (35)

○ Agir

Les principaux leviers d'action dont disposent les collectivités sont la possibilité d'agir sur le foncier pour permettre l'installation ou la transmission des terres cultivées ou par le biais de la restauration collective et le soutien aux circuits courts ou encore en privilégiant des actions environnementales.

S'impliquer sur le foncier pour favoriser l'installation d'agriculteurs

- Favoriser la mise en concurrence lors des mutations foncières en informant les porteurs de projet et agriculteurs bio de la commune et veiller au maintien du juste prix de la terre à Plessé (44)
- S'abonner à Vigi-foncier, l'outil de veille foncière de la SAFER à Mellionec (22), CCVIA (35), Lanvallay (22)...
- Mettre en place une communication à destination des candidats à l'installation pour qu'ils se fassent connaître en mairie et les rencontrer à Plessé (44)
- Veiller sur les mutations foncières (vente et fermage) en mobilisant les élus au contact des agriculteurs de la commune Laillé (35)

Acquisition de foncier pour installer des porteurs de projets

- Installation d'un maraicher sur une parcelle acquise par la commune à Saint-Georges de Reintembault (35)



- Prémption puis achat de foncier par la commune pour pouvoir y installer un maraicher bio, puis signature d'une convention avec lui pour l'approvisionnement des restaurants scolaires à Trémereuc (22)

Mise à disposition de foncier pour installation de projets

- Une ferme permacole « le Champ de patates » à Langouët (35)
- Un espace test agricole à Hanvec (29 avec le PNR Armorique) et à Redon agglomération (35/56)

S'appuyer sur des partenaires et structures professionnelles

- Laillé (35) est accompagnée sur le foncier par Agrobio 35, le CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), la CIAP (coopérative d'installation en agriculture paysanne) pour avoir connaissance des porteurs de projets.
- Plessé (35) est accompagné par CAP 44 pour former les élus et citoyens qui travaillent à la définition d'une stratégie agricole globale et pour sa mise en œuvre
- Communes accompagnées par la Maison de l'agriculture biologique (MAB 29 pour la mise en place de leurs cantines bio-locales ou le GAB 29/56/44... pour l'installation d'agriculteurs : exemple de Moëlan-sur-Mer (29) qui a confié au GAB 29 et à Terre de Liens le travail de médiation entre porteurs de projets et propriétaires de friches agricoles

Mettre en place une politique agricole à l'échelle du territoire

- Réaliser un PAT communal en embauchant une chargée de mission dédiée (qui travaille aussi sur l'atlas de la biodiversité communal) à Plouguerneau (29)

Soutenir les projets d'épicerie associative qui confortent les circuits courts

- Arzano (29) a soutenu la création de Régale d'Épissure, une épicerie associative qui est installée en cœur de bourg depuis 2015
- Saint-Senoux (35) soutient Le Baranoux, un café-épicerie culturel et coopératif qui propose une gamme

complète de produits à la fois en bio et conventionnel, privilégiant les produits locaux et le vrac

- Trémargat (22) : l'épicerie associative donne la priorité aux produits locaux et bio et au lien social
- Bouvron (44) : Grâce au soutien de la commune, le magasin paysan « Au fil des saisons » relève le pari de répondre simultanément à des attentes diverses et complémentaires : commerce de proximité, lien direct entre le champ et l'assiette, alimentation de qualité et produite localement.
- Pleyber-Christ (29) a soutenu la création d'Elocop, épicerie collaborative qui regroupe les producteurs locaux signataires d'une charte qualitative (pas d'OGM ni de culture hors sol)

Services environnementaux - biodiversité

- Le PNR Armorique déploie des paiements pour services environnementaux (PSE) auprès des éleveurs dans les monts d'Arrée, pour lutter contre l'érosion de la biodiversité notamment dans les espaces structurés et gérés par l'activité agricole.
- LTC et Morlaix communauté soutiennent financièrement les agriculteurs qui améliorent leurs pratiques en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau sur les bassins versants de la Lieue de Grève et du Douron dans le cadre d'un dispositif de « boucle verte ».

○ Communiquer

Les collectivités peuvent utiliser leurs outils de communication pour faire connaître la diversité des activités agricoles de la commune, offre en circuits courts, rappeler les règles du bien-vivre ensemble, mener des enquêtes...

Utiliser les bulletins municipaux pour transmettre des informations

- Quistinic (56), Plouguerneau...

Réaliser des enquêtes

- Plouguerneau pour le PAT (diagnostic) ; le « wiki PAT »



Des ressources BRUDED pour aller plus loin

Cliquez sur les titres pour atteindre les fiches expériences

Retours expériences portés par des collectivités

Gérer le foncier agricole

- *Document de mutualisation* : Comment les collectivités peuvent-elles soutenir l'agriculture durable sur leurs territoires ?
- Eau du Bassin Rennais (35) : approvisionnement auprès des agriculteurs et qualité de l'eau
- Laillé (35) : la commune favorise la transition agricole en agissant sur le foncier
- Langouët (35) : la ferme permacole « Le Champ de patates »
- Moëlan-sur-Mer (29) : la reconquête des friches littorales pour une production agricole locale
- Redon agglomération (35 - 44- 56) : espace test agricole
- St-Georges-de-Reintembault (35) : achète une ferme pour y installer du maraîchage biologique
- CAP 44 - agriculture paysanne en Loire Atlantique

Restauration collective

- *Document de mutualisation* : Développer une restauration collective bio et locale : 17 retours d'expériences

Production et consommation locales

- Arzano (29) : le Régal d'Épissure, une épicerie associative qui conforte le dynamisme du bourg
- Bouvron (44) : Le magasin paysan "Au fil des saisons" en centre bourg
- Plouguerneau (29) : Un projet alimentaire territorial (PAT) pour la commune
- Saint-Senoux (35) : le Baranoux, un café-épicerie culturel et coopératif soutenu par la municipalité
- Trémargat (22) : l'épicerie associative donne la priorité aux produits locaux et au lien social

Dialoguer et coopérer

- Kergrist (56) : Élus et agriculteurs dialoguent au sein de l'AFR
- Lannion Trégor Communauté (22) : Élus et agriculteurs co-construisent des solutions pour accélérer la transition
- Plessé (44) : la commune élabore sa politique agricole communale
- Plouguerneau (29) : un Wiki PAT

Filière bois énergie

- Lannion Trégor Communauté (22) : développement d'une filière bois bocage-énergie : agriculteurs, élus, tous impliqués
- Ploumilliau (22) : chaufferie bois et réseau de chaleur
- Pleyber-Christ (29) : Le bois, une énergie locale au service du développement durable



Inventer de nouvelles relations collectivités-agriculteurs pour des territoires durables

BRUDED a organisé deux rencontres entre des élus, agriculteurs et habitants pour renouer le dialogue et faire émerger de nouvelles pistes de coopérations là où la cohabitation est parfois difficile entre certaines pratiques agricoles et les nouvelles attentes sociétales. L'enjeu est de taille. Les intervenants ont témoigné de leurs expériences pour atteindre une transition durable et écologique des territoires ruraux : agir sur le foncier, favoriser l'installation d'agriculteurs, conforter la production locale et les circuits courts, etc. Ces deux rencontres ont permis aux participants de confronter de manière très sereine des visions parfois très différentes. Ils sont repartis avec la conviction qu'il est possible et urgent de construire des coopérations équitables, d'instaurer des espaces de dialogue et de reconnaître les efforts des agriculteurs comme des leviers de réussite essentiels.

BRUDED : “ les élus parlent aux élus ”

BRUDED est un réseau d'échanges d'expériences comptant aujourd'hui plus de 240 collectivités sur la Bretagne et la Loire-Atlantique. Au sein du réseau, des élus « qui ont fait » témoignent de leurs expériences à des élus « qui veulent faire » pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations. Pour faciliter ces échanges d'expériences, les sept chargés de développement répartis sur le territoire organisent régulièrement des visites de réalisations, des rencontres et accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets.

En adhérant à BRUDED, les élus bénéficient d'un accompagnement par les chargés de (chargées de) développement tout au long de leurs projets pour leur apporter un regard transversal s'appuyant sur les expériences des adhérents du réseau.



BRUDED

19 rue des chênes 35630 Langouët
02 99 69 95 47 - contact@bruded.fr - www.bruded.fr

